

PORT DE PÊCHE DE SÈTE



Au port l'environnement Sètois,
nous le protégeons !

La préservation des milieux naturels et l'intégration des activités du port de Sète dans son environnement sont des enjeux essentiels pour le maintien et le développement de nos activités.

▶ Numéros généraux utiles :

Feu / Incendie --> 18 

Secours --> 15 ou 112

Troubles de l'ordre public --> 17

▶ Numéros Exploitation :

Déversement accidentel sur terre-plein et voirie

-> Agents de carénage : 06 12 65 51 70

Pollution sur le plan d'eau

Capitainerie --> 04 67 46 65 49



Une alerte simple et précise

1. Je suis « prénom, nom » de « société »

2. Je décris : 

- la nature du problème

- la localisation précise : Aire de Carénage du Saint Christ au bout du Môle Saint Louis à Sète

- le nombre de personnes impliquées

- l'état de la victime ou du sinistre

- 1ères mesures prises et gestes effectués

3. J'attends les instructions AVANT de raccrocher



PORT DE PÊCHE DE SÈTE

Les **10** commandements de
l'aire de Carénage du St Christ
pour une exploitation respectueuse
de l'environnement 

Vous travaillez sur l'aire du carénage du Port,
ces éco-gestes simples vous concernent !

Aire de Carénage
St Christ - Môle St Louis
34200 Sète

04 67 43 79 84 / 06 12 65 51 70
carenage@portsuddefrance-sete.fr

PORT DE PÊCHE DE SÈTE

Les **10** commandements de l'aire de Carénage du St Christ pour une exploitation respectueuse de l'environnement

- 1** Par fort vent du Sud ou du Sud Est : je protège mes voisins plaisanciers, je ne meule pas, ni ne disque pas 
- 2** Les antifouling contiennent des métaux biocides et COV : je respecte les conditions d'application du fournisseur et ne surdose pas 
- 3** J'utilise les bacs du point propre pour entreposer les déchets dangereux, (batteries, fusées, bidons ou chiffons souillés) 
- 4** Un bidon renversé, une fuite de carburant ou d'huile, je demande aux agents du sable absorbant 
- 5** Carénage terminé je pense à mon prochain, je fais place nette, je balaie les éclats de peinture, résidus qui polluent les eaux pluviales 
- 6** L'eau est chère et précieuse. J'y fais attention et veille à une utilisation rationnelle. 
- 7** Je n'utilise pas d'anti-fouling au TBT 
- 8** Je ne rejette pas à terre ou dans le caniveau des résidus de peintures, solvants ou autres antifouling 
- 9** Je mets un système de protection lors des opérations de sablage. 
- 10** Je signale immédiatement tout dysfonctionnement, anomalie, pollution accidentelle aux agents de Port Sud de France 

Le milieu naturel est notre environnement de travail, ENSEMBLE protégeons le !